

B E Y O Ğ I U

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Le prix du pain sera probablement majoré demain de 30 paras

La situation de la récolte en Anatolie

Les prix du blé se sont maintenus hier à la Bourse des céréales. Le seul arrivage à signaler est celui de 384 tonnes de provenance de Samsun, ce qui d'ailleurs a contribué à la stabilité des prix.

La situation de la récolte est très satisfaisante dans l'Anatolie du Sud, l'interland d'Izmir et le bassin de la Marmara. Par contre, la production de Malatya, d'Ankara, de Konya et de Siyan s'est ressentie de la sécheresse.

C'est demain que le prix du pain sera fixé probablement avec une augmentation de trente paras.

Avant-hier et hier, dans certains quartiers et surtout à Eyup, le public a eu des difficultés à se procurer du pain, les fournisseurs en ayant fabriqué peu sous prétexte qu'avec les prix actuels ils sont perdants. Mais avec la fixation du nouveau prix tout rentrera dans l'ordre. Hier, non plus, la Banque Agricole n'a pas livré au marché ses stocks pour faire baisser les prix.

Nous ne serons pas à court de sucre

La loi relative à la réduction du prix du sucre paraissant mardi à l'Office c'est à partir de ce jour que ses dispositions entrent en vigueur.

Comme il n'y a plus de sucre sur le marché d'Istanbul, certains négociants ont passé aux raffineries des commandes pour des quantités pouvant suffire aux besoins au jour le jour, de façon à approvisionner les épiceries pour que le public n'en soit pas privé.

Neanmoins les raffineries ont reçu de fortes commandes à exécuter mardi suivant les nouveaux prix.

M. Celal Bayar, ministre de l'Economie, a lancé une circulaire attirant l'attention de tous les vilayets sur les points ci-après :

— Le prix du sucre est fixé à 25 piastres pour celui en poudre et 28 pour le sucre Carré. Dans ces prix sont compris tous les impôts et taxes; ce sont ceux de la marchandise livrée à la raffinerie dans les wagons et à Istanbul dans les dépôts.

— Pour les autres endroits, on ajoutera au prix du gros seulement les frais de transport et autres du même genre.

— Le prix du détail sera celui-ci majoré du bénéfice normal et actuel des détaillants.

— Toute vente faite en dehors des dites conditions sera considérée comme une spéculation.

— Le Ministre a confiance que Vasis et Présidents des Municipalités accompliront à cet égard tous leurs devoirs pour que chacun puisse profiter de cet aliment de première nécessité.

Le sel à 7 Piastres

On sait que depuis hier l'administration du monopole met en vente le sel au prix de 3 piastres pour le gros.

Les négociants en gros pour le vendre à leur tour sont autorisés à y ajouter les frais de transport d'assurance, les loyers d'entreposés et leur bénéfice.

D'après les calculs auxquels on s'est livré, il sera donc possible de vendre à Istanbul le sel de 6,50 à 7 piastres le kilo; tel a été d'ailleurs le prix de vente d'hier.

Néanmoins comme les villageois ont plus besoin que les citadins de cet aliment, et que ce prix de 7 piastres se rapproche trop élevé pour eux, on est en train d'examiner les mesures à prendre pour leur procurer le sel à 5 piastres le kilo.

Aurons-nous un service de "police politique"?

D'après notre confrère le Zaman on songerait à créer une police politique qui s'occuperait de tous ceux qui agiraient ouvertement ou clandestinement contre le régime et son évolution enveillant surtout sur ceux qui se font à l'intérieur les instruments de la propagande étrangère hostile. Un autre bureau dit "police économique" serait chargé de la poursuite de la contrebande de devises ou de tout autre acte illégal dans le domaine financier.

C'est mon avocat qui est fou!... Le nouvel inspecteur général des vilayets orientaux

Le procès des nommés Aziz, Mehmed et Arif, prévenus de meurtre d'un certain Halil, au village de Halacılı (Çatalca) s'est poursuivi hier devant le tribunal criminel. L'affaire a été remise à une date ultérieure, pour l'audition de certains témoins. Séance sans intérêt, par conséquent, mais qui n'en a pas moins été marquée par un incident tragique.

Un avocat est tenu de recourir à tous les moyens pour défendre son client. Me Ethem Ruhî, défenseur du prévenu Aziz, avait eu recours au procédé classique. Il avait soutenu que le prévenu ne serait pas pleinement maître de ses facultés mentales. Toutefois, le rapport de la médecine légale est négatif.

Or, Aziz s'est senti, paraît-il, profondément offensé par l'assermentation de son défenseur. On l'a entendu crié à tue-tête dans les couloirs du tribunal :

«Où moi? C'est plutôt mon avocat qui doit l'être pour m'envoyer à la médecine légale!

Comme toutefois le propre d'un fou c'est de ne pas reconnaître tel, il se pourra fort qu'Aziz ait trouvé par ses protestations le moyen le meilleur de confirmer la thèse de son défenseur...

Encore un enfant écrasé par une auto

Encore un affreux accident d'auto s'est produit hier à 9 h. 15, à Topkapi. L'auto No. 1959, conduite par le chauffeur Murad, qui courrait à toute vitesse la grande rue de Topkapi, a heurté violement au passage le petit Mehmed, huit ans, et l'a pris sous les roues. On retrouva l'enfant, gravement blessé à la tête et aux jambes tandis que le public livrait aux agents de police le chauffeur qui avait tenté de fuir après le drame.

Ecrit sur de l'eau...

Un journal local publiait récemment une petite information qu'il résumait en trois lignes.

Nous les reproduisons ici textuellement :

A Kuruçesme, au cours d'un banquet organisé à l'occasion d'une noce, une bagarre éclata. Un des convives fut légèrement blessé.

Trop court, à notre humble avis, Est une façon de présenter ainsi cette nouvelle sensationnelle ? Des détails nous voulons des détails !

Une bagarre au cours d'un banquet de noces ! Ce doit être quelque chose de superbe !

Partons vers le lieu du drame, à la recherche de quelque témoin oculaire de la bataille. Faisons le vide absolument dans notre cœur et dans notre cervelle pour qu'ils deviennent des réceptacles parfaits de l'émotion communicative de notre interlocuteur éventuel.

— Je suis là, oui Monsieur ! Je fus un témoin oculiste du drame. Tout finit heureusement, par s'arranger. Vous êtes journaliste ?

— Un peu. Racontez-moi cette histoire.

Une lame de crocodile à l'œil gauche, un plaisir hypocritement navré de la bouche, l'avril droit en alerte, nous laissâmes courir notre stylo.

— Les jeunes mariés ? Des enfants ! 21 ans, 20 ans ! Le père du jeune homme eut la malencontreuse idée de se lever et de prononcer un discours où il insinua que son fils avait fait le beau geste d'épouser cette jeune fille, quoique sans dots.

La moutarde monta au nez à un vague cousin de la mariée.

— Ton père à toi, vieux bandit, nous savons tous ce que c'était : un ramasseur de mégots de deuxième classe, répliqua-t-il du tac au tac.

L'insulte était trop grave. Un convive obtint réparation immédiate d'une originaire façon, il saisit par la queue le bar à la mayonnaise et son souffla la vague cousin qui s'effondra :

— Ah ! les salauds !

On était invité qui venait de recevoir une énorme aubergine « Karyarik » dans l'œil.

Ce fut le signal d'une bataille générale dans l'assistance.

Les morceaux de viande ou de pain seraient des projectiles, quand ce n'était pas le contenu des soupières.

Quand la panne fut enfin réparée, on put mesurer l'étendue des dégâts : une véritable tornade avait passé sur les tables, renversant boulettes, verres et plats...

Des gens, le veston à jamais maculé de sauce ou de moutarde, protestaient avec vigueur, partaient de scandale, de dommages-intérêts, etc...

Mais il y avait aussi l'avers de la médaille :

Dans un coin, l'inévitable cabot de la maison tétait une superbe flaque de mayonnaise et frétilait de la queue et du postère. Près de lui, les deux époux, les yeux clos, s'embrassaient tendrement, tenant de battre quelque record de dureté.

Ils croyaient que l'obscurité régnait toujours, ces chers enfants !

Touchant spectacle !

Un invitée lança une éclat de rire sonore. Tout le monde l'imita.

Le rire désarma.

On s'embrassa et l'on se remit à table. Tout est bien qui finit bien.

Mme Makbule Baysal à Balikesir

Madame Makbule Baysal, sœur d'Atatürk est arrivée à Balikesir où elle a été reçue par le vali, le Président de la Municipalité, celui du parti et d'autres personnalités.

Qui est Vehib paşa ?

Une mise au point

Ankara, 15 A. A. — Vehib paşa est une personne qui a quitté la Turquie depuis le commencement de la lutte pour l'indépendance et s'est mêlé depuis à mille et une aventures. Il est d'une nature à servir chaque cause à l'exception de celle de son pays ! La qualité de citoyen turc lui a été retenue il y a bon nombre d'années.

Les délégués de la filiale de Bursa du P. P. à Ankara

230 membres du Parti républicain du peuple de la filiale de Bursa se trouvent présentement à Ankara et visitent la ville. Ils ont eu un entretien avec M. Recip Peker, secrétaire général du Parti.

Les condamnés d'Odemiş seront-ils pendus ?

Nous avons annoncé qu'un des quatre prévenus condamnés à mort par le tribunal d'Odemiş et qui allaient être exécutés a fait des révélations sensationnelles. Il revendique la responsabilité exclusive du meurtre et proclame la complète innocence de ses trois compagnons. Le Zaman a entrepris une enquête à Ankara en vue de savoir quelle est la suite qui sera donnée à cette curieuse affaire et si notamment les condamnations prononcées par la justice et ratifiées par le Kamiatay, seront toutes exécutées.

Une personnalité autorisée du ministère de la justice a déclaré :

— Il s'agit d'un cas accidentel...

Le ministère de la justice n'aura pas à intervenir. C'est en effet un département administratif. Ce sont les tribunaux qui auront à prononcer en l'occurrence ; ils sont indépendants et ne sauraient recevoir des ordres d'aucune autorité supérieure. La Cour de cassation elle-même n'intervient pas dans leurs affaires.

Mais voici les points qui méritent attention :

Les révélations du condamné peuvent être un élément de plus, comme tous ceux versés au dossier. Mais le tribunal devra examiner minutieusement si elles ne sont pas inventées.

Puis il étudiera les points suivants :

1. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

2. En admettant que la révision soit recevable au point de vue de la procédure, est-il nécessaire d'ajourner l'exécution ?

3. Un juge est chargé d'étudier la question. S'il le juge opportun, le procès sera revisé dans son entier, sinon les condamnés seront envoyés à la potence.

4. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

5. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

6. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

7. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

8. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

9. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

10. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

11. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

12. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

13. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

14. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

15. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

16. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

17. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

18. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

19. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

20. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

21. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

22. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

23. — Y a-t-il matière à révision ?

On la négative, la sentence antérieure sera exécutée.

L'art d'être un parfait mari...

Les pittoresques confidences du chirurgien M. Kemal

Le Dr M. Kemal me reçut au jardin. Je le trouve étendu sur une chaise-longue, au milieu des fleurs. Il est aujourd'hui gai et toujours très spirituel. Il me désigne un grand couteau qui est placé sur une table.

— Vous voyez, me dit-il, nous ne faisons que couper, et faute de mieux, ici, je coupe les branches, je taillade... Mais venons au sujet qui vous amène près de moi. Vous me demandez si mari et femme nous avons parfois des disputes ?... Evidemment. Mais j'ajoute que ce sont des garnitures de la vie conjugale ! L'une des causes de nos grandes querelles est — figurez-vous ! — ma cravate qui ne reste jamais à sa place ; tantôt je la porte plus à gauche et tantôt plus à droite. Et chaque fois, je dois la redresser sur une injonction péremptoire de ma femme. Elle est également très énervée quand je rentre à la maison portant sur mes chaussures ou sur mon pantalon du sang d'un malade que j'ai opéré. Il en est de même quand, paraît-il, mes habits sont imprégnés de l'odeur du chloroforme, odeur à laquelle je suis habitué, mais qui a des effets immédiats sur le sens olfactif de ma femme. Dans les deux cas, fatigué ou non, je dois changer d'habits ou prendre un bain. Remarquez cependant que tout cela provient des soins dont ma compagne m'entoure et qui vont quelquefois jusqu'à l'exagération. Nous prétextons que je peux prendre froid, même si le thermomètre marque trente degrés au-dessus de zéro, il m'est impossible de me défaire en été de ma flanelle, et je dois, pendant les opérations, suer à grosses gouttes. Si je fais mine la nuit d'enlever l'une des couvertures du lit, je sens qu'elle est ramenée aussitôt, parce que vers le matin je pourrais prendre froid. Essayer de me promener en bras de chemise dans le jardin ?... Y pensez-vous !... Aussitôt la bonne est derrière moi tenant ma jaquette :

— Madame, vous a vu, me dit-elle ; elle vous prie d'endosser votre jaquette.

Je ne sais comment je m'y prends, mais il est vrai que les souliers que je porte paraissent comme si je les usais depuis quatre à cinq ans, d'où observation d'avoir à les changer presque constamment. Mon chapeau aussi n'est pas, paraît-il, d'une grande fraîcheur. De guerre lasse, ma femme m'en a acheté un l'autre jour, mais comme je m'étais fait couper les cheveux, il m'en est jusqu'aux oreilles !

D'habitude je mange peu, mais il suffit que je sois tout soit peu énergique pour manger davantage. Comme dans le premier cas, ma compagne s'imagine que je suis déprimé, elle a recours à un stratagème auquel je me laisse prendre. Elle soulève à table une question quelconque, de préférence celles qui ont le doux de m'envier et je mange alors sans même m'apercevoir que sur un signe de la maîtresse de la maison on a rempli mon assiette.

Vous voyez bien que l'on ne peut appeler tout ceci de querelles de ménage, mais de petits incidents, conséquence, en définitive, de l'attachement de ma femme dont d'ailleurs je n'ai pas à me plaindre et qui est, par surcroit, une excellente ménagère.

Je dois ajouter, dans un autre ordre d'idées que nous, les médecins nous exigeons une profession difficile importante, pleine de responsabilités. Nos journées passent en compagnie des malades, c'est-à-dire de l'humanité souffrante, et nous sommes obligés souvent de mentir pour remonter le moral d'un malade gravement atteint. Pour ma part, je joue du couteau comme opérateur, et il n'y a pas de quoi s'en rejouer.

Et maintenant je vous dois une réponse, pour la fin, à la question de savon de quelle façon un mari doit entrer chez lui s'il a su que Madame a eu connaissance d'une faute qu'il a commise. Tout d'abord il y a faute et faute. Je ne vous parle pas de celle qui aurait consisté à porter un coup de canif au contrat de mariage. Mais s'il s'agit d'une peccade comportant néanmoins des remontrances, je prends en entrant un air quasi dramatique, en poussant des soupirs. Naturellement on m'interroge. Oh ! quelle horreur ! Figurez-vous que le malade a failli rester sur le coup. Ou bien, je suis très ennuié, tel malade, à qui je m'intéresse particulièrement, ne va pas bien. La fièvre monte et c'est là un mauvais signe.

« Le tour est joué. Peut-on entretenir de vétines, un médecin qui a de si fortes préoccupations ! »

(Akşam) Hikmet Feridun

Chronique de l'air

Une vitesse de croisière étourdisante

Rome, 15. — Un tri-moteur « Savoia-Marchetti » d'un nouveau type a effectué en 1 heure 10 minutes, à la vitesse de croisière de 410 km, le parcours Milan-Rome.

La ligne Rome-Ancone

Rome, 15. — La ligne Rome-Ancone sera inaugurée aujourd'hui.

Le Pacte Balkanique et les problèmes européens

La politique française dans la Méditerranée Orientale

A un réunion de la *Near and Middle East Association* qui fut tenue à Londres dans les premiers jours de juin, M. Pierre Lyautey a donné une conférence sur la politique de la France dans la Méditerranée Orientale. M. Pierre Lyautey, qui a dernièrement visité la Grèce, fut de 1921 à 1923 secrétaire particulier du général Gouraud, haut-commissaire français en Syrie. Il prit part à diverses missions en Palestine et en Egypte et organisa la première mission commerciale et industrielle qui visita le Levant. Nommé directeur de l'association d'Agriculture et d'Industrie Française, il passa sept années à étudier les problèmes de l'économie internationale. En 1932, il fut attaché à l'Institut des Etudes Politiques à Williamstown aux Etats-Unis.

Après une comparaison entre l'Angleterre et le Français outre-mer, M. Lyautey a examiné la position de la France dans la Méditerranée orientale. « Sur le littoral européen, dit-il, le problème est dominé, au point de vue français, par la Petite Entente. La confiance en la Petite Entente ne dépend pas d'une tendance à l'hégémonie, mais, plutôt d'un sentiment en faveur des nations plus petites et de l'attachement à l'idéal de liberté.

Ces problèmes ont considérablement avancé par le rapprochement entre l'Italie et la France et par le Pacte Balkanique. J'ai été dernièrement dans la région méditerranéenne et j'ai remarqué que la sédition qui éclata en Grèce aurait pu éveiller les ambitions des pays voisins. Mais personne n'a bougé. La cause en est certainement le Pacte Balkanique.

Si je compare maintenant les notes que j'avais prises en 1923 avec celles que je viens de prendre en 1935, je trouve deux différences : le nouveau rôle joué par la Turquie, laquelle, par le Pacte Balkanique, est rentrée dans la sphère européenne et l'imminence d'une Russie active. Sans le Pacte Balkanique, les intérêts opposés en Europe auraient pu amener une guerre dans les Balkans. L'entente avec Moscou pourrait produire le même effet en ramenant la Russie dans la sphère européenne.

J'ai lu récemment dans les journaux des articles sur les Détroits. A mon avis cette question des Détroits a moins d'importance depuis l'apparition de l'aviation. Maintenant, il existe une nouvelle sécurité. La sécurité aérienne des routes aériennes. Je proposerais de déterminer dans votre pays comme dans le nôtre quelles sont les routes aériennes vitales en Afrique, en Asie et ailleurs. Nous découvririons ainsi que certains grands aéroports jouent aujourd'hui le rôle que jouaient hier Malte et Gibraltar.

C'est à ces nouveaux points que nous devons empêcher toute source de conflit. L'aviation prend une importance primordiale lorsque nous considérons le littoral asiatique. Dans ce cas les Britanniques ont fait preuve d'un grand esprit d'entreprise et furent les premiers en Asie qui dominèrent le décret par la force aérienne.»

Les félicitations du Pape

Cité du Vatican, 15. — Le Souverain Pontife a adressé l'expression de sa vive satisfaction aux gouvernements du Paraguay et de la Bolivie à l'occasion de la conclusion de l'armistice et ses vœux en faveur de l'établissement d'une paix durable.

Le centre de Radio-émissions de Rome

Rome, 15. — On annonce la construction à Santa Paoomba de deux nouvelles stations de 120 k. w. fournies par la Cie Marconi et destinées à accroître la puissance du centre de Radio de Rome.

Asmara, 15. — Une municipalité a été instituée et les services publics y relatifs ont été organisés.

La vie locale

Le monde diplomatique

Un banquet offert par le Dr Aras

M. Tevfik Rüştü Aras, ministre des affaires étrangères, a donné hier soir un banquet à la ferme Atatürk auquel assistaient les hauts fonctionnaires du ministère et quelques membres du corps diplomatique.

Ambassade de Pologne à Ankara

Un incendie, qui a éclaté hier à 14 heures à l'ambassade de Pologne à Ankara et qui a duré 43 minutes, a détruit la moitié de cette bâtisse. La brigade des sapeurs-pompiers accourue aussitôt réussit à circonscrire le feu. Le ministre de l'intérieur et le directeur de la police se trouvaient sur les lieux pour surveiller les services d'extinction et d'ordre.

Ambassade du Japon

L'ambassadeur du Japon, S. E. To-kugara, est rentré ce matin en notre ville.

Le Vilayet

Le port de l'habit religieux

Le vali-adjoint M. Rükneddin a déclaré qu'aucune exemption ni aucune autorisation spéciale n'ayant été accordée, procès-verbal sera dressé à l'endroit de tout religieux qui serait rencontré dans la rue en habit ecclésiastique. Seuls les prêtres ou hoca accompagnant un convoi funèbre peuvent porter les insignes de leur culte.

La taxe de prestation

Pour mettre fin aux erreurs qui se commettent dans l'imposition de la taxe de prestation, une circulaire rappelle ceux qui en sont exempts. Ce sont : les militaires, les chefs de famille, pères de cinq enfants, les étudiants, les personnes âgées de moins de 18 ans et de plus de 61.

A la Municipalité

Un " quartier modèle "

Des préparatifs ont commencé en vue de faire un quartier modèle de l'emplacement du cimetière de Pan-kalı, qui a passé à la Municipalité. Les maisons qui y seront construites auront toutes un jardin et il y aura des parcs et des vergers.

Bienfaisance

Du travail pour les femmes sans soutien

Toutes les sections de l'assistance sociale des filiales des Halkevi vont dans leurs quartiers respectifs repérer les femmes et les filles sans ressources ni soutien pour leur procurer moyennant rétribution des travaux manuels de tous genres. Une exposition permanente donnera l'occasion de vendre au public tous ces ouvrages et de réaliser ainsi des recettes qui permettront de fournir du travail aux familles nécessiteuses.

Pour les enfants des ouvrières

La section du quartier de Sekremi de l'Association de la protection de l'enfance organisera pour le 20 juillet 1935 des fêtes nautiques. Les recettes en seront employées à la création d'une crèche où seront gardés pendant la journée les enfants des mères qui sont obligées d'aller au travail.

Les Associations

Généreuse donation

MM. Mehmed, Ahmed et Ali, frères négociants à Balikeser ont fait don de 50.000 lts. dont les 2/3 au Kızılık (Croissant Rouge) et 1/3 à l'Association pour la protection de l'Enfance.

Le prince de Piémont assiste aux exercices de tir de la flotte italienne

Gaète, 15. — Le prince de Piémont, accueilli par les acclamations de la population, s'est embarqué à bord du croiseur *Zara* pour assister aux exercices de tir de la flotte.

La « Feuille d'Ordes de la marine » annonce que le prince Eugène de Savoie a subi avec succès les épreuves de tireur breveté.

Asmara aura désormais sa municipalité

Asmara, 15. — Une municipalité a été instituée et les services publics y relatifs ont été organisés.

Un cas étrange de bigamie

Une tolérance excessive accroît les maux que l'on veut éviter

Notre confrère le *Cumhuriyet* a reçu la lettre suivante :

— Je suis mariée depuis 1925, j'ai deux enfants. Malgré qu'il ait 42 ans bien sonnés, mon mari, depuis une centaine d'années entretient une maîtresse de 18 ans. Pour ne pas troubler mon ménage, j'ai fait semblant de n'en rien savoir. J'apprends maintenant qu'il vient de plus loin encore, de Chine, du Sianghai. Des historiens intéressés à l'origine de Karagöz disent que le premier fameux héros de ce nom partit en Turquie vers 1350 à l'époque de Tamerlan.

— Ce théâtre est absolument original et diffère de tout autre. Une pièce de Karaghioz n'est ni une comédie, ni une farce, mais plutôt un opéra-comique d'un type absolument extraordinaire. Le folklore de la Grèce moderne, depuis le temps de la guerre d'indépendance, y est exprimé et dépeint.

— Voici comment répond notre confrère :

— Il y a dans les faits qui précédent 3 points à prendre en considération :

1. — Comment, malgré le code civil, un homme peut-il se marier deux fois ?

2. — Comment les employés de l'état civil peuvent-ils modifier l'âge d'une personne ?

3. — Pourquoi en un tel cas la femme doit-elle rester impuissante ?

Mais, avant d'analyser ces points, je dois tout d'abord faire remarquer que ma correspondante que, du moment qu'elle ne se fait pas connaître, je suis en droit de considérer comme des calomnies les faits qu'elle expose même s'ils étaient exacts. Quant au plaisir de sous l'anonymat cela veut dire que les faits de la cause pèchent par la base. Si les employés de l'état civil ou les préposés du mariage ont commis une faute, il faut que la plaignante s'adresse à leurs chefs, et cela, sans se dérober. A ce moment, nous plaidrons non pas sa cause mais celle de tout le monde. C'est la réponse que je puis faire à ma lectrice inconnue au sujet de la conduite qu'elle doit tenir.

Vous avez eu tort de faire semblant d'ignorer que votre mari entretenait une maîtresse. Vous avez craint, dites-vous, de troubler votre ménage. Le résultat n'a-t-il pas été le même et pire encore ? Vous auriez pu, au moment même, prendre des mesures qui eussent évité que l'on arrive là. C'est à tout le moins de l'imprévoyance. Mais là où vous avez tort, c'est de craindre les menaces de votre mari. Si vous abandonnez il aura, du même coup, foulé aux pieds votre prestige et le bonheur de ses deux enfants. Il vous servira une pension alimentaire. Ce sera une aide provisoire. Il vous la régiera pendant quelques années et il fait que vous aurez accepté cet arrangement constitue devant la loi un acquiescement. Quand il aura cessé les paiements vous n'aurez plus légalement le droit de l'attaquer. C'est pour gagner du temps qu'il vous menace.

La seule chose qui vous reste à faire c'est de vous adresser vous-même et franchement à un tribunal qui annule le second mariage de votre mari. Il sera forcés en outre de vous allouer une pension alimentaire et de vous payer une indemnité. De plus les employés fautifs seront punis.

Le code civil ne peut pas permettre un nouveau mariage si les conjoints n'ont pas obtenu régulièrement le divorce une première fois. Il est impossible que cette loi soit transgessée. Ne vous attendez pas à des considérations sur l'âge de la jeune fille. Son mariage aurait-il été régulier si elle avait été plus âgée ? Le seul point qui vous intéresse est que votre mari s'est marié deux fois.

La seule prise qu'il a sur vous c'est de vous couper les subsides des justes qu'il a prononcé du jugement du tribunal. Mais dans des cas pareils, le tribunal fixe d'abord la pension alimentaire à payer et instruit ensuite le procès, c'est une question de quelques jours. Pour pouvoir obtenir le divorce dont il vous menace il faut qu'il puisse fournir aux juges des faits probants et importants.

Il y a encore un autre moyen, c'est celui de vous entendre à l'amiable avec votre mari en l'informant que vous allez, sans cela, vous adresser aux tribunaux.

Peut-être un avocat vous donnerait-il des renseignements plus détaillés sur votre cas ? Pour ma part j'estime que votre silence et votre attitude expectative sont contraires à vos intérêts matériels et moraux.

Variétés

Karagöz... chez les Grecs

« Studio », la grande revue artistique londonienne, vient de consacrer un article non pas précisément à Karagöz, notre Karagöz national, mais à son cousin, le « Karaghiosiz » de nos voisins Grecs.

« Karaghiosiz », écrit la revue anglaise, est venu en Grèce de l'Orient en passant par la Turquie, il y a quel que cent cinquante ans. On dit que Karagöz lui-même n'est pas une création turque mais qu'il vient de plus loin encore, de Chine, du Sianghai. Des historiens intéressés à l'origine de Karagöz disent que le premier fameux héros de ce nom partit en Turquie vers 1350 à l'époque de Tamerlan.

— Dostlarının sırrını dile vermek, devlet işleri hakkında gizemli, kötülüklardan (Dévoiler le secret de ses amis est un grand défaut)

2. — Suhunet (chaleur) — Isığ

Exemple : Dünkü isığ derecesi

3. — Vâd (promesse) — Adamak

Exemple : 1. — Yapamıza aagna işler için kimseye adançta bulunuş (Ne promets pas ce que tu ne peux tenir)

2. — Adamak kolay, ödemek güç

tür (Il est facile de promettre, mais difficile de s'exécuter)

4. — Reyîm (plébiscite) — Genoy

Exemple : Gegen yılın başlıca

hadiselerinden biri, Almanyanın Sar

<p

CONTE DU BEYOGLU

**Amour,
dieu perfide...**

Par MAURICE RENARD

M. le président Magnier-Laval me reçut pendant une suspension d'audience. Il présidait alors la chambre des appels correctionnels. C'était un vieil ami de feu mon père. Il avait favorisé mes débuts de jeune magistrat et sa sollicitude veillait sur ma carrière. Je ne manquais pas d'aller lui présenter mes devoirs toutes les fois qu'un congé me permettait de revenir à Paris.

Il avait posé sur son bureau, parmi les dossier, sa toque de velours noir, gaignoises d'or, et, tout en marchant de-ci de-là pour se dégourdir les jambes, il fumait une cigarette avec délices, relevant sa robe pour mettre les mains dans les poches de son pantalon bien coupé.

Par la fenêtre de cet austère cabinet de travail, de style Empire, on apercevait les feuillages verts de la place Dauphine. M. le président Magnier-Laval s'arrêtait la volontiers, sans cesser de m'entretenir familièrement.

— Et le mariage ? me dit-il tout à coup, en riant. Pas de fiancées à toute horizon ? Il faudrait y songer, pourtant. Le bonheur est dans le mariage, jeune homme. Croyez-moi !

— Vous ne m'aurez pas montré l'exemple, monsieur le président ! répondit-il d'un ton enjoué. Cependant, tout me porte à croire très heureux.

Il secoua la tête, sans affecter d'alléger la tristesse. Puis, s'arrêtant bien en face de moi :

— Savez-vous pourquoi je ne me suis pas marié ? Je vous le dirai si l'y a vingt-huit ans, par un après-midi assez froid et maussade, je débarquai dans la petite ville du Nord où je venais d'être nommé juge suppléant. C'était mon premier poste. Je n'en menais pas large. Ma jeunesse, ma timidité, mon isolement faisaient de moi un tour petit monsieur. Enfin, je ne sentais pas dans cette bourgeoisie que je ne connaissais pas. Perdu, et même effaré de l'avenir qui m'y attendait, avec tant de responsabilités nouvelles et tous les problèmes—bien minces pourtant—que soulevait pour moi l'obligation de faire des visites, de figurer dans des salons... Cela suffit à tout ça. Pour la vie.

A BEBEK jolie villa à louer meublée entourée d'un beau jardin, avec salle de bain, téléphone et tout le confort moderne. Renseignements : Téléph. No 36-19 ou No 29. Büyük Bebek Kiliç Sokak No 29.

— Or, la première chose à faire n'était pas de me rendre chez le président du tribunal et chez le procureur de la République ?

— Je pris mon courage à deux mains. Suivi, arrive, je sortis de ma maille une jaquette toute neuve, et, vers 5 heures je me mis en route sur les pavés inégaux de cette sous-préfecture.

— Le président était à la chasse. Je laissai ma carte de visite, cornée, aux mains d'un valet de chambre impasant, puis, soulagé d'un certain poids, je m'orientai vers la maison du procureur.

— Il me fallut quelque temps pour la trouver, dans un dédale de rues étroites. Le jour baissait. Le ciel était nuageux. J'avais peine à distinguer les numéros au-dessus des vieux porches. Je tirai enfin le pied de biche du procureur, à la porte d'un antique logis orné de sculptures d'autrefois.

— Personne ne venait m'ouvrir, je somma de nouveau, déjà transporté de joie à l'idée de glisser ma carte dans la fente de la boîte aux lettres.

— Un bruit de ferraille se fit entendre derrière de vantail clouté et une petite vieille dame m'apparut dans l'ombre, vêtue, ratatinée, le visage encadré de coques blanches sous un bonnet de dentelle.

— J'étais mon chapeau.

— M. le procureur est-il visible, madame ?

— Entrez dit-elle d'une voix chevrotante.

— Et elle s'effaça.

— Quelques secondes plus tard, je pénétrais, à sa suite, dans un salon presque obscur, où je découvris néanmoins, vêtue de blanc, une enfant dont la grâce me parut ravissante. Oh ! ce n'était qu'une enfant en jupe courte, les cheveux dans le dos...

— C'est Monique, ma petite-fille ! dit la vieille dame en me faisant une manière de révérence.

— J'étais bien embarrassé. Mais la grand'mère me tira d'ennui.

— Vous êtes sans nul doute M. Magnier-Laval, le nouveau juge suppléant ? Mon fils, le procureur, est absent ; mais nous sommes heureuses de vous recevoir, monsieur !

— Elle minaudait gentiment, comme au bon vieux temps. Et alors, malgré cette ombre, à laquelle mes yeux funsavaient du reste par s'habituer, je remarquai combien était charmant le tableau de ces deux créatures qui m'accueillaient ainsi, un peu bizarrement. Elles se tenaient enlacées, telle une allégorie de la vieillesse et de l'enfance. Elles étaient de même taille, l'une tassée par l'âge, l'autre en la fleur naissante de ses douze ou treize ans. Et ce qu'il y avait d'admirable, mon cher ami, c'était leur ressemblance. On aurait dit la même femme, enfant par ici, vieille dame par là. Et ce qu'il y avait de plus admirable encore, mais aussi de plus désolant...

VIE ECONOMIQUE et FINANCIERE**En vue d'encourager les opérations de transit avec l'Iran**

nos tabacs, cigarettes, cigares, et surtout de notre raki. L'affluence est chaque jour grande au pavillon turc de l'exposition de Bruxelles.

L'administration du monopole est en train d'exécuter les nouvelles commandes que lui parviennent de la direction du pavillon.

Adjudications, ventes et achats des départements officiels

L'intendance militaire met en adjudication pour le 3 juillet 1935 pour ltqs. 4928 la fourniture de 560 tonnes de bois gras pour alimenter les poêles devant chauffer au coke, celle de 330 tonnes de bois à utiliser pour les bains pour ltqs 3135, et d'après un cahier des charges que l'on peut se procurer gratuitement la fourniture de diverses sortes de graines pour la nourriture des pigeons voyageurs pour ltqs. 1091.

La même administration met en adjudication pour le 2 juillet 1935 la fourniture de 22 tonnes de viande de mouton pour la garnison de Catalca, et 3000 kilos de viande de mouton pour celle de Hademkoy au prix de 35 piastres le kilo.

Bibliographie**"La Turquie kamâliste"**

Chaque fascicule de cette somptueuse revue que publie la direction générale de la presse au ministère de l'intérieur a toute la valeur d'une œuvre d'art. Le numéro 6 que nous venons de recevoir s'orne d'une reproduction d'une rare richesse de la couverture aux énumérations prestigieuses d'un manuscrit remontant au règne d'Ahmet III. Les ors, les guirlandes, les arabesques sont de toute beauté.

Au sommaire : Ils disent que... par Burhan Belge. — La ferme modèle d'Orman. — L'institut des jeunes filles Ismet Inönü. — L'élevage en Turquie républicaine, par le Dr Selahettin Batu. — Trois essais, d'Ahmet Hasim. — L'art et l'industrie, par Ismail Hakki Oygar, professeur de céramique à l'Académie des Beaux-arts.

Le plus part de ces articles et études sont accompagnés d'illustrations d'une belle netteté et d'un goût artistique très sûr, complétées par la série de photos : « Ankara construit » et « La Turquie, pays de soleil, de beauté et d'histoire ».

La revue industrielle d'Athènes

Nous venons de recevoir le No 11 de la « Mihaniiki Epithorissis » (Revue industrielle d'Athènes). Elle contient, cette fois également, des articles fort intéressants. Ceux qui désiraient s'y abonner peuvent s'adresser à M. Jean Halcoussi, Tütün Gümrük, 3^e Téléph. 20838.

Notre balance commerciale

D'après une statistique nos exportations dans l'année 1934 ont été plus importantes, en quantité, par rapport à l'exercice 1933, mais en diminution comme valeur. Notre balance commerciale s'est soldée par un excédent de 6 millions de ltqs. de nos exportations.

Le prix du sucre

On pourra se procurer du sucre en poudre de la raffinerie même à 25 piastres et du sucre Carré à 28 piastres. En y ajoutant les frais de transport et les bénéfices des détaillants on pourra donc avoir partout du sucre en poudre pour 28 piastres et du sucre Carré pour 30-31 piastres.

L'importation en Egypte du tabac en feuilles

Le gouvernement égyptien venant d'augmenter les droits de douane sur les tabacs en feuilles qui lui sont expédiés, une fabrique de cigarettes sera créée au Caire par l'administration du monopole des tabacs.

Le succès du pavillon turc à l'Exposition de Bruxelles

Les Bruxelloises sont très friandes de nos confiseries et les hommes de

RESSORTISSANT TURC connaissant le français se chargerait de travaux de comptabilité en langue turque et de travaux de bureau de tout genre. Prétentions modestes. S'adresser sous Am. aux bureaux du journal.

Service combiné avec les luxueux paquebots des Sociétés ITALIA et COSULICH.

Sauf variations ou retards pour lesquels la compagnie ne peut pas être tenue responsable.

La Compagnie délivre des billets directs pour tous les ports du Nord, Sud et Centre d'Amérique, pour l'Australie la Nouvelle Zélande et l'Extrême-Orient.

La Compagnie délivre des billets mixtes pour le parcours maritime-terrestre Istanbul-Pise et Istanbul-Londres. Elle délivre aussi les billets de l'Aero Expresso Italien pour Le Pirée, Athènes, Brindisi.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, Merker Rihim Han, Galata, Tel. 44878 et à son Bureau de Péra, Galata-Serai, Tel. 44870.

**MOUVEMENT MARITIME****LLOYD TRIESTINO**

Galata, Merkez Rihim han, Tel. 44870-7-8-9

DEPARTS**LLOYD SORIA EXPRESS**

Le paquebot-poste de luxe VIENNA, partira Mercredi 19 Juin à 10 h. précises, pour Le Pirée, Rhodes, Larissa, Jaffa, Haïfa, Beyrouth, Alexandrie, Syracuse, Naples et Gênes. Service médical à bord.

EGEO, partira Mercredi 19 Juin à 17 h. pour Pirée, Patras, Naples, Marseille et Gênes.

SPARTVENTO partira Mercredi 19 Juin à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Sulina, Galatz, Brăila, Odessa.

LLOYD EXPRESS

Le paquebot-poste de luxe PILSNA partira le Jeudi 20 Juin à 9 h. précises, pour Le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste. Le bateau partira des quais de Galata. Même service que dans les grands bateaux. Service médical à bord.

ALBANO, partira, Jeudi 20 Juin à 17 h. pour Burgas, Varna, Constantza, Novorossisk, Batoum, Trébizond et Samson.

ISEO partira Samedi 22 Juin à 17 h. pour Salonique, Métélin, Smyrne le Pirée, Patras, Brindisi, Venise et Trieste.

EGITTO partira Mercredi 26 Juin à 17 heures pour Bourgas, Varna, Constantza, Gênes.

CILICIA, partira 26 Juin à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Sulina, Galatz et Brăila.

Le paquebot-poste de luxe CARNARO partira le Jeudi 27 Juin à 9 h. précises pour Le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste. Le bateau partira des quais de Galata. Service comme dans les grands hôtels. Service médical à bord.

ASSIRIA partira Jeudi 27 Juin à 17 h. pour Cavalla, Salonique, Volo, Pirée, Patras, Santi Quaranta, Brindisi, Ancona, Venise et Trieste.

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Cinili Rihim Han 95 97 Téléph. 44792

Départs pour	Vapeurs	Compagnies	Dates
Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, ports du Rhin	« Saturnus » « Orestes »	Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vap.	vers le 22 Juin
Bourgas, Varna, Constantza	« Saturnus » « Orestes »	" " "	vers le 30 Juin
Pirée, Gênes, Marseille, Valence	« Dakar Maru » « Durban Maru »	Nippon Yusen Kaisha	vers le 18 Juin vers le 28 Juin
			vers le 20 Juillet vers le 20 Août

C.I.T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages. Voyages à forfait. — Billets ferroviaires, maritimes et aériens. — 50% de réduction sur les Chemins de Fer Italiens. S'adresser à : FRATELLI SPERCO Quais de Galata Cinili Rihim Han 95-97

Tél. 44792

Un instantané au concours hippique d'Ankara

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Les affaires d'Europe se sont encore embrouillées

L'aspect général de la politique européenne, constate M. Asim Us dans le *Kurun*, s'est encore transformé tout d'un coup. Une conférence devait se tenir en mai, à Rome, pour la sauvegarde de l'indépendance de l'Autriche. Or, le mois de mai est passé : celui de juin s'achève et la conférence en question semble oubliée. La première raison en est que l'Angleterre et l'Italie poursuivent une série de combinaisons politiques nouvelles.

L'Italie travaille de toutes ses forces à réaliser ses vues sur l'Abyssinie. Elle envoie constamment des troupes en Afrique. Et en vue d'une guerre éventuelle en Afrique, elle s'empêche à ce point de vue — les affaires européennes. Il est difficile de donner un autre sens aux négociations entamées à Rome, avec le gouvernement italien, par l'ambassadeur l'Allemagne M. von Hassel. D'autre part, il est visible que l'action de l'Italie suscite des inquiétudes à Londres. Ce qui a été dit à ces propos du parlement anglais et la riposte du président du conseil italien suffisent à démontrer combien sont opposés en l'occurrence les intérêts anglais et italiens.

Enfin les pourparlers conduits ces jours-ci à Londres par une délégation allemande sont encore un des éléments qui ont contribué à modifier l'atmosphère générale de la politique européenne.

Il n'est pas exclu que les pourparlers de Londres ne conduisent à un accord anglo-allemand. Et il ne sera que plus difficile de prévoir la tournée que pourront prendre demain les choses si l'Allemagne, dont on n'avait pas tenu compte jusqu'ici, devait devenir un des éléments des combinaisons européennes.

L'affaire entre-t-elle dans une impasse ?

L'« affaire » dont il s'agit c'est encore le conflit italo-éthiopien. Le *Zaman* résume tout au long la polémique de presse entre Rome et Londres.

« Nous ne comprenons pas, pour notre compte, dit notre confrère, ces publications violentes entamées à une grande partie des cultivateurs de toute cette région. Cette nécessité apparaît dès à présent. Nous pouvons dès lors, prendre nos mesures en conséquence.

Le ministre de l'Agriculture n'écoulera plus dorénavant sans une grande circonspection les stocks de blé, détenus par la Banque Agricole. Tout au contraire, cette banque devra augmenter ses réserves par de nouveaux achats. »

Le commerce extérieur de la Roumanie

Le correspondant du *Tau à Bucarest*, M. Ekrem Şefik, fournit d'intéressantes précisions sur les nouvelles directives du commerce extérieur roumain. « La lutte entre le directeur général de la Banque nationale roumaine M. Dimitrescu et celui de la Banque du Commerce et de l'Industrie M. Manolescu Stanga s'est achevée par le succès du premier dont les principes et les idées seront appliquées désormais.

L'ancien système s'est révélé mauvais. Les accords de clearing, de compensation et les autres systèmes auxquels on a eu recours pour régir le commerce extérieur n'ont donné aucun résultat. La situation économique s'est resserrée de plus en plus... La vie est devenue plus chère et on a assisté à une sorte d'inflation secrète. Le

gouvernement ayant interdit l'entrée des leis se trouvant à l'étranger, dans l'espoir d'assurer ainsi l'afflux de devises étrangères, c'est au contraire la devise nationale qui s'est effondrée.

Ces divers inconvenients étant apparus depuis 6 mois, il est devenu nécessaire de recourir à un nouveau système. Celui-ci est entré en vigueur à partir du 1^{er} courant. En voici les bases :

1. Tous les exportateurs déposeront entièrement à la Banque Nationale toutes les devises qu'ils devront recevoir en échange de leurs marchandises, au cours officiel fixé par la loi de stabilisation de 1929.

2. En retour, la Banque Nationale mettra à la disposition des importateurs, munis de l'autorisation de la Commission du contingentement, les devises étrangères nécessaires, toujours au cours officiel.

3. En vue de faciliter la concurrence livrée par les exportateurs roumains à leurs rivaux sur les marchés étrangers, et en vue d'encourager le placement des marchandises roumaines à l'étranger, on a créé des « primes économiques ».

4. Ces primes seront prélevées sur les importations. Leur proportion et leur montant seront fixés par une commission de 3 membres.

5. La même commission fixera, suivant les articles, le montant des primes à verser aux exportateurs. On affirme par exemple que le pétrole, qui n'a pas de concurrence à redouter, ne bénéficiera pas de prime.

Bref, à partir du 1^{er} avril le système de compensation est aboli et les accords commerciaux conclus seront modifiés en conséquence.

Les Musées

Musées des Antiquités, Tchili Kiosque

Musée de l'Ancien Orient

ouvert tous les jours, sauf le mardi de 10 à 17 h. Les vendredis de 13 à 17 heures. Prix d'entrée : 10 Pts pour chaque section

Musée du palais de Topkapou et le Trésor :

ouvert tous les jours de 13 à 17 h sauf les mercredis et samedis. Prix d'entrée : 50 Pts. pour chaque section

Musée des arts turcs et musulmans à Suleymanié :

ouvert tous les jours sauf les lundis. Les vendredis à partir de 13 h. Prix d'entrée : 10 Pts

Musée de Yedi-Kouïe :

ouvert tous les jours de 10 à 17 h. Prix d'entrée : 10 Pts

Musée de l'Armée (Sainte Irène) ouvert tous les jours, sauf les mardis de 10 à 17 heures

Musée de la Marine ouvert tous les jours, sauf les vendredis de 10 à 12 heures et de 2 à 4 heures

Tous les peuples vivent au milieu de ce régime. Les intérêts internationaux actuels également s'étendent suivant les conditions de ce régime. C'est pourquoi dans la vie nationale de notre temps, le premier sujet d'activité est de se conformer rapidement au régime de protection et de pouvoir prévenir ainsi tout danger pouvant venir de l'extérieur. Les formes de la vie ont beau changer. Le besoin de protection et la cause de la force et de la faiblesse sont de toutes les époques.

Sulement l'évolution de la vie peut amener certaines nouveautés dans les formes de cette protection.

Le régime de protection d'aujourd'hui ne ressemble certainement pas à celui d'hier. Car tandis que le terrain de la force s'est élargi d'un côté, de l'autre les formules de la lutte se sont beaucoup transformées en raison de la technique nouvelle. L'existence nationale est désormais un tout dont aucune partie ne saurait être négligée.

Ses divers aspects politique, économique, social et culturel, ne sauraient être séparés l'un de l'autre et ce sont les cadres de l'existence qui en sont autant de facteurs qui se complètent.

Tout ébranlement de l'un est immédiatement ressenti par les autres.

Le régime de protection d'aujourd'hui doit tenir compte de cette situation de la vie nationale. C'est pourquoi il exige l'attention et l'assistance de chaque compatriote pris individuellement. A ce point de vue, dire « que m'importe ! » n'est pas seulement du désintérêt ; c'est une sort de sottise sur le plan individuel et un grand crime sur le plan national.

Le peuple turc, à toutes les époques de son existence, a donné l'importance

La Direction a l'honneur d'annoncer l'ouverture qui partira du mois de Juin

la nouvelle ouverture de ce fameux restaurant qui restera ouvert pour toute la saison.

Les sacrifices qu'elle s'est imposés pour la propreté et le service ne laisseront rien à désirer et la clientèle sera toujours satisfaite.

Un orchestre choisi exécutera de très beaux morceaux de musique européenne et turque.

BAIN DE MER LIBRE

Consommations à prix très réduits

Aucun droit pour table et chaises

La municipalité d'Izmir a créé un beau parc sur la place de la République, autour du Monument d'Atatürk, œuvre du sculpteur Canonica. Voici un aspect de cette belle place qui est devenue le lieu de promenade préféré de la Ville

Feuilleton du BEYOGLU (No 33)

Clarisse et sa fille

Par MARCEL PREVOST

DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

X

considérations, et je m'en excuse. C'est que, pour moi, le vrai drame fut là, et que, depuis longtemps accompli dans les faits, ce drame intérieur n'est pas encore dénoué en moi. Enfin, trêve d'examen de conscience ! Je vais tâcher de racheter mes digressions sur les causes en abrégéant l'histoire des faits. Ils n'offrent rien de romanesque, ni même d'imprévu. Je voudrais donner à leur histoire la concision d'un procès-verbal.

Mon parti bien arrêté, je fis de mon mieux pour aller vite vers l'achèvement, quel qu'il dût être. A Paris, dans les milieux judiciaires, plusieurs amis sûrs demeuraient dont j'avais ponctualité.

J'ai trop développé sans doute ces

éprouvé la compétence et le dévouement pour certaines démarches délicates, commandées par ma profession. Je ne tardai guère à être renseigné. Tout ce que Clarisse m'avait rapporté sur le futur destiné par elle à sa fille fut confirmé avec une précision minutieuse, et je dus le reconnaître, avec une nuance de sympathie. Ce garçon d'environ trente ans, de belle allure et de parfaite tenue, avait accompli avec une certaine distinction ses études de droit jusqu'à la licence, tout en acquérant le diplôme des hautes études commerciales. Le comte Aymery avait surveillé son éducation, puis, devenu ministre des Colonies, l'avait attaché à son cabinet : tout cela ouvertement avec, l'indépendance d'un gentilhomme qui ne doit de comptes à personne. On me confirma que le jeune Henrion possédait une certaine fortune personnelle, héritage de sa mère. En somme, la seule chose nouvelle que j'appris (mais ceci était moins sûr) et me fut communiqué sous réserve) ce fut que, malgré ses cinquante quatre ans actuels, La Blanchère projetait pour lui-même un mariage avec une veuve de la haute société parisienne, fort riche, et qu'avant de le réaliser il désirait marier son fils.

Dans cet objectif, il lui avait assuré, en dehors du secrétariat, le titre de sous-gouverneur aux colonies en disponibilité. On m'avisa encore que,

très probablement, si le mariage du « fils » lui plaisait, il arrondirait la dot de celui-ci, qui devrait de la sorte un parti assez brillant pour ceux que la mention « père et mère inconnus » n'effrayerait pas. Je savais d'ailleurs professionnellement que de telles contingences sont dissimulables dans les actes matrimoniaux.

Mon enquête exigea moins de dix jours, et ne me coûta même pas un déplacement. Un état de malaise n'en opprassa pas moins la maison à partir du jour où je la commençai : peut-être d'ailleurs le malaise ségeait-il surtout en moi. Accomplir, sans la confier à Gisèle, pareille démarche me semblait une sorte de trahison. Et pourtant ? Fallait-il troubler cette enfant, alors que le projet risquait encore d'être abandonné, s'il surgissait quelque obstacle sérieux ? Mais la voir circuler parmi nous, vaquer à ses études et à ses fonctions médiocres, continuer les conversations où nous versions habituellement toute la sincérité de nos pensées, et moi, garder un secret vis-à-vis d'elle, et qui la concernait : je m'en sentais coupable envers l'être que je hérisais plus et dont la confiance m'étais la plus précieuse. Rien d'ailleurs, de Gisèle à moi, ne révélait la moindre contrainte, la plus légère suspicion. Elle était elle, toujours, activement, tendrement. Quant à Clarisse — trop nerveuse pour dissimuler (du

NORDDEUTSCHER LLOYD
Service le plus rapide pour NEW YORK
TRAVERSEE DE L'OCEAN en 4½ jours
par les Transatlantiques de Luxe
S/S BREMEN (51.600 tonnes)
S/S EUROPA (49.700 tonnes)
S/S COLUMBUS (32.500 tonnes)
Tarif spécialement réduit pour une durée limitée

CHERBOURG - NEW YORK ALLER et RETOUR à partir de Dollars 110 seulement

S'adresser aux Agents **Laster, Silbermann & Co.**
Istanbul, Galata, Hovagimyan Han No. 49-60, Tel.: 44647-6

La Bourse

Istanbul 15 Juin 1935

(Cours de clôture)

EMPRUNTS	OBLIGATIONS
Intérieur	94.25 Quais
Ergani 1933	95. B. Représentatif
Unité I	28.75 Anadol II
II	26.40 Anadol III
III	27. —

ACTIONS

De la R. T.	58.50 Télephone
Ish Bank, Nomi.	9.50 Bomonti
Au porteur	9.50 Dercos
Porteur de fond	9.00 Ciments
Tramway	30.50 İtihat day.
Anadol	25. — Chark day.
Chirkar-Hayriye	15.50 Bala-Karadünn
Régie	2.30 Droguerie Cent.

CHEQUES

Paris	12.03. Prague
Londres	631.50 Vienne
New-York	79.35 Madrid
Bruxelles	4.69 Berlin
Milan	9.62.36 Belgrade
Athènes	8.71 Varsovie
Genève	9.43.28 Budapest
Amsterdam	11.72.26 Bucarest
Sofia	62.6130 Moscou

DEVISES (Ventes)

Pts.	Pts.
20 F. française	169. — 1 Schilling A.
1 Sterling	605. — 1 Pesetas
1 Dollar	125. — 1 Mark
2 Lirettes	213. — 1 Zloti
20 F. Belges	115. — 20 Lei
20 Drachmes	24. — 20 Dinars
20 F. Suisse	815. — 1 Tchernovitch
20 Leva	23. — 1 Ltq. Or
20 C. Tchèques	98. — 1 Médjidié
1 Florin	83. — Banknote

Les Bourses étrangères

Clôture du 14 Juin 1935

BOURSE DE LONDRES

15h.47 (clôt. off.) 15h. (après 10h)